

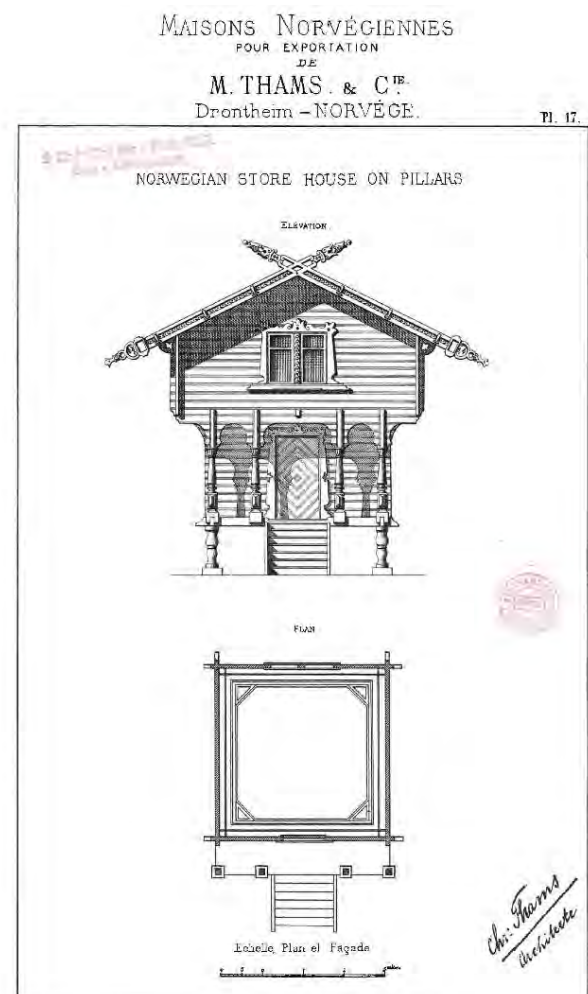
Communiqué de presse

L'Agence wallonne du Patrimoine octroie les Prix du mémoire/TFE 2021

Le 10 décembre dernier, l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) a réuni un jury, en vue d'attribuer les Prix du mémoire/TFE 2021.

Pour cette 9^{ème} édition, deux prix ont été attribués dans deux catégories distinctes. Le premier est destiné aux titulaires d'un diplôme de Master en histoire de l'art, archéologie, architecture, architecture paysagère, architecture d'intérieur ou d'ingénieur-architecte alors que le second est réservé à des jeunes diplômés dans le cadre du « Master de spécialisation en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier » organisé conjointement par les cinq universités francophones (UCLouvain, ULB, ULiège, UMon, UNamur) et la Haute Ecole Charlemagne.

Chalet norvégien de Loverval (fabriqué par Strømmen Trævarefabrik)
Ancienne propriété de la famille Capart ©Van Caulaert 2020



Un modèle de la société M.Thams & Co. ©Van Caulaert 2020

Ces prix récompensent les travaux les plus aboutis et les plus innovants consacrés à l'étude et la sauvegarde d'un ou plusieurs immeubles, d'un ensemble architectural ou paysager (parc, jardin, cimetière) ou d'un site archéologique. Ces travaux, en raison de leurs qualités, sont examinés sous l'angle d'une possible publication par l'AWaP ou par une autre institution.

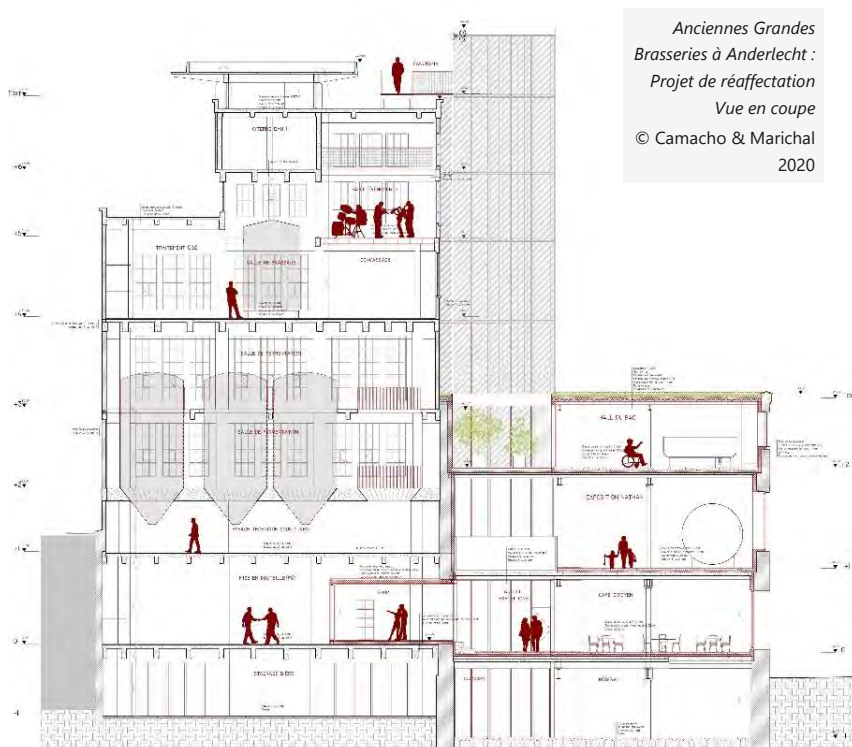
Dans la première catégorie, ce sont l'originalité, l'enthousiasme et la grande qualité du TFE de **Jean-Guillaume VAN CAULAERT** de l'ESA Saint-Luc Bruxelles intitulé « Constructions norvégiennes préfabriquées bois en Belgique : Du succès à la reviviscence » - *année 2019/2020* - qui ont été récompensés. Le jury a pu apprécier le caractère abouti du travail, fruit de recherches et analyses poussées, détaillées et bien documentées. Ces recherches permettent en outre de mettre en lumière un patrimoine en danger qui n'est que très rarement évoqué.

Dans la catégorie Master de spécialisation en Conservation Restauration du Patrimoine culturel immobilier, le prix est revenu à **Miquel CAMACHO** et **François MARICHAL** qui ont présenté un travail qui se distingue tant par des analyses et des études détaillées, complètes et rigoureuses que par une proposition concrète de réaffectation sur un ensemble de bâtiments particulièrement complexe : « Les anciennes Grandes Brasseries Atlas à Anderlecht- Projet de réaffectation et de restauration » - *année 2019/2020*.



Les prix sont assortis pour chaque catégorie d'un montant de 1.500 euros.

Le jury, rassemblé à l'initiative de la Direction de la Formation de l'AWaP, est composé majoritairement de représentants en provenance d'autres institutions patrimoniales belges : l'Académie royale de Belgique, la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, le Centre international de Conservation Raymond Lemaire (KULeuven) et Urban Brussels ainsi que, pour l'AWaP, de deux représentantes et de la présidente-médiatrice.



Anciennes Grandes Brasseries à Anderlecht :
Projet de réaffectation
Vue en coupe
© Camacho & Marichal
2020